



L'Institut wallon de l'évaluation,

de la prospective et de la statistique



L'accès aux droits fondamentaux en Wallonie : un diagnostic local et régional inédit

Conférence annuelle de l'IWEPS

11 décembre 2025 - La Bourse, Namur



C'EST QUOI L'ISADF ?

Christine RUYTERS

- **Un cadre harmonisé d'indicateurs sur l'accès effectif des populations aux droits fondamentaux**
- **Un outil opérationnel territorialisé** décliné à l'échelle des 252 communes francophones de Wallonie
- **Développé par l'IWEPS depuis 2008**, à la demande du Gouvernement wallon, dans le cadre de la politique de cohésion sociale - **actualisé tous les 5 à 6 ans**
- **Usages multiples** : diagnostics territoriaux intersectoriels, aide à la décision, programmation et orientation des actions, attribution de subsides régionaux, outil d'analyse



CADRE JURIDIQUE

L'identification des droits fondamentaux

- **Examen des principaux instruments juridiques internationaux, nationaux, régionaux et communautaires**
- **Sélection des droits fondamentaux qui traduisent l'engagement de la Région d'adopter des mesures visant à réaliser chacun de ces droits**, en particulier dans le contexte de sa politique de cohésion sociale
- **Concentration sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux**, sans ignorer leur interdépendance avec les droits civils et politiques

13 droits fondamentaux sélectionnés

- 1 Droit à un **revenu** conforme à la dignité humaine
- 2 Droit à une **alimentation** suffisante, adéquate et de qualité
- 3 Droit au meilleur **état de santé** physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale
- 4 Droit à la **sécurité sociale** (dont l'assurance santé), à la protection sociale, à **l'aide sociale**, aux prestations familiales
- 5 Droit à l'**éducation**, à l'enseignement et à la formation continue
- 6 Droit à l'**information**, à l'usage du numérique, des technologies de l'information et de la communication
- 7 Droit à un **logement** décent et adapté, à l'énergie et à l'eau
- 8 Droit à un **environnement** et à un cadre de vie sain et adapté
- 9 Droit à la **mobilité**
- 10 Droit au **travail**, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle; droits syndicaux
- 11 Droit au respect de la **vie privée et familiale** ainsi qu'à la conciliation vie familiale et vie professionnelle
- 12 Droit à la **participation** citoyenne et démocratique
- 13 Droit à l'**épanouissement** social et culturel



CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cadre méthodologique pour la construction de l'ISADF

Cadres de référence

Identification des droits et
Orientation du choix des indicateurs

Sélection des indicateurs

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Conseil de l'Europe

- Identification des droits
- Identification du contenu normatif de chacun d'eux
- Traduction en indicateurs pertinents, adaptés au contexte d'application et réalisables concrètement



Choix des indicateurs sous **4 angles d'approche** :

1. État général de l'accès aux droits
2. Égalité et équité dans l'accès aux droits
3. Participation des groupes sociaux plus vulnérables
4. Durabilité de l'accès aux droits



- Focus sur des **indicateurs de résultat** (\neq indicateurs de structure et de processus)
- **Adaptés au contexte d'application (niveau local - Wallonie) et réalisables**
- Indicateurs **fondés sur une recherche de sens et de pertinence statistique**
- **Soumis à un processus de validation par des experts des droits de l'homme**



Modèle de la matrice utilisée pour orienter le choix des indicateurs

Intitulé du droit

Cadre normatif du droit

Traités internationaux, constitution, lois, conventions, décrets, principes, lignes directrices...

Couverture du droit

Caractéristiques ou attributs qui reflètent l'essence du contenu normatif

Indicateurs de résultat ventilés selon quatre angles d'approche

État général de l'accès au droit pour tous	Déséquilibres socio-économiques dans les conditions d'accès au droit	Vérification de l'accès au droit des publics vulnérables	Facteurs de durabilité/menace de l'accès au droit
Indicateurs	Indicateurs	Indicateurs	Indicateurs

Encadrement du processus de construction de l'ISADF

- **Un comité de référents pour encadrer et valider les étapes de construction de l'ISADF**

Composé de représentant.es d'organisations dont l'expertise théorique et/ou opérationnelle est reconnue dans les domaines relatifs aux droits fondamentaux et à la cohésion sociale
- **Rencontres et échanges bilatéraux avec les organisations productrices de données statistiques et autres experts thématiques**

Couverture des droits fondamentaux - 2 exemples

Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité suffisante d'aliments pour satisfaire les besoins • Qualité nutritionnelle suffisante • Acceptabilité de l'alimentation (notamment d'un point de vue culturel) • Accessibilité physique de la nourriture • Accessibilité économique de la nourriture • Insécurité alimentaire • Satisfaction par rapport à l'alimentation
Droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale	<ul style="list-style-type: none"> • État de santé : santé générale • État de santé : limitations fonctionnelles • État de santé : santé mentale • Offre de soins : accessibilité géographique • Offre de soins : obstacles : disponibilité – délais – qualité – coût • Renoncement aux soins de santé • Équité dans l'accès aux soins de santé • Accès à la prévention en santé

L'ISADF avant 2025

- **9 droits fondamentaux couverts** sur les 13 droits identifiés
- **28 indicateurs sélectionnés**
- **Deux sources de données mobilisées :**
 - les données administratives disponibles à l'échelle des communes
 - des constructions basées sur des travaux géomatiques



UNE ÉDITION 2025 ENRICHIE



ENQUÊTE CITOYENNE ET CONSTRUCTION DE L'ISADF PRINCIPAUX CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Baptiste FERAUD

Constat : l'ISADF 2018 devait être enrichi (9 droits fondamentaux, 28 indicateurs administratifs ou construits)

- Droits non abordés (Numérique, Participation citoyenne, Vie privée, Épanouissement social et culturel)
- Droits abordés de façon trop partielle (Alimentation, Santé (mentale), Logement...)
- Limitations liées aux ressources administratives afin de nourrir ces manques



Recours à une enquête citoyenne de grande ampleur

Feu vert pour l'ouverture des marchés publics : décembre 2023

Construction du questionnaire d'enquête : janvier à juillet 2024

Impression des questionnaires papier : août 2024

Phase de collecte : septembre 2024 à janvier 2025

Analyses des données (nettoyage, pondération, calculs) : février à mai 2025

Rapport de recherche ISADF 2025 (n°62) et site web : fin mai 2025

Rapport méthodologique ISADF 2025 (n°64) : fin novembre 2025

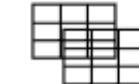
Une enquête citoyenne pour enrichir substantiellement l'ISADF

Questionnaire

- Cadre conceptuel
- S'inspirer de l'existant et principe de minimisation
- Poser les « bonnes questions »
- Compréhension
- Harmonisation, cohérence
- Phase de test du questionnaire et de la lettre

Cadre ISADF : accès effectif aux droits fondamentaux en Wallonie et structuré en 13 sections correspondant aux 13 droits ; 4 angles d'approche : état général, déséquilibres, discriminations, durabilité

Questionnaires thématiques testés dans d'autres contextes : SILC*, EFT**, Santé, Mobilité, ...



Rencontres et consultation de type Delphi d'experts thématiques : alimentation, santé mentale, ...



Identification des données disponibles, mobilisables ou travaux géomatiques envisageables

Construction d'un tableau par thématique, structuré en fonction des caractéristiques du droit et comparant les éléments/questions à aborder et les statistiques disponibles, mobilisables ou à construire

Phase 1 : Sélectionner les éléments/questions avec respect du principe de minimisation



Phase 2 : Formuler les questions par thématique, les gammes de réponses



Phase 3 : Harmoniser et arbitrer les priorités pour les intégrer dans 12 pages



Phase 4 : Tester le questionnaire, vérifier compréhension, cohérence et attractivité

Phase 5 : Ajuster en fonction des résultats de la phase de test

Une enquête citoyenne pour enrichir substantiellement l'ISADF

**ENQUÊTE
ISADF 2024**
AUPRÈS DES CITOYEN-NES
POUR ENRICHIR
L'INDICATEUR SYNTHÉTIQUE
D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

Wallonie
lweps

L'IWEPS est un institut scientifique public qui agit pour l'intérêt collectif. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire qui porte sur votre qualité de vie et sur l'accès à vos droits fondamentaux.

Cela vous prendra entre 30 et 60 minutes. Vous pouvez bien sûr faire des pauses. Dans la mesure du possible, il est demandé de répondre à toutes les questions mais ce n'est pas obligatoire (par exemple si certaines questions vous semblent sensibles, vous êtes libre de ne pas répondre).

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses : seules vos réponses sont importantes !
Toutes les informations collectées sont anonymes.

Merci de cocher les cases sans dépasser sur d'autres cases. MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PARTICIPATION !

Quelle est votre situation principale ?

- Je suis seul-e
- Je suis en couple sans enfant
- Je suis avec des parents
- Autre
- Je suis seul-e avec enfant(s)
- Je suis en couple avec enfant(s)
- Je suis avec des amis ou connaissances (colocation, kot)

ENVIRONNEMENT

1 - Ces 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été gêné-e par les odeurs suivantes près de chez vous ?

	Tous les jours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Odeurs de gaz d'échappements liées à la circulation routière, à la proximité d'un parking...	<input type="checkbox"/>				
Odeurs liées à la présence d'une station-service	<input type="checkbox"/>				
Odeurs de fumée de bois (chauffage)	<input type="checkbox"/>				
Odeurs liées aux fumiers, épandages d'exploitations agricoles, pulvérisations...	<input type="checkbox"/>				
Odeurs liées à l'eau (station d'épuration, aqueduc, eaux stagnantes, égouts...)	<input type="checkbox"/>				
Odeurs liées à la présence d'une décharge privée, publique ou d'origine industrielle	<input type="checkbox"/>				

2 - Ces 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été gêné-e par les problèmes suivants près de chez vous ?

	Tous les jours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Présence de détritus et de déchets (poubelles, canettes, papiers, serviettes, mégots...)	<input type="checkbox"/>				
Vandalisme (dégradation des murs, des abris de bus...)	<input type="checkbox"/>				
Déjections de chiens	<input type="checkbox"/>				
Nuisances animales (rats, oiseaux...)	<input type="checkbox"/>				
Nuisances liées à une exploitation agricole ou tout type d'élevage (en excluant les odeurs)	<input type="checkbox"/>				
Inondations périodiques (cours d'eau, ruissements...)	<input type="checkbox"/>				
Pollution de l'eau ou des sols (pollution liée à une entreprise ou pas)	<input type="checkbox"/>				

3 - Ces 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été gêné-e par les bruits suivants près de chez vous ?

	Tous les jours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Bruits liés au trafic (voitures, camions, motos ou mobylettes, trains, tram, bus)	<input type="checkbox"/>				
Bruit de voisinage (cris, disputes, chiens qui aboient, musique, tondeuse...)	<input type="checkbox"/>				
Autres sources importantes de bruit (établissements de restauration, terrains de sport, entreprises, gîtes ou locations de vacances...)	<input type="checkbox"/>				

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique - <https://www.iweps.be>

1/12

2/12

3/12

Wallonie
lweps

Namur, le 13 septembre 2024

[TX_FST_NAMES_1] [TX_LST_NAMES]
[SUBSTRNM_f] [TX_HO_NR_RES] [BX]
[CD_ZIP_RES] [TX_DESCR_FR_NEW]

ns de privilégier le questionnaire en ligne.

<https://www.iweps.be/enquete-isadf-2024/> directement dans la barre de recherche de google)

code d'invitation (uniquement formé de CHIFFRES et



code d'invitation (uniquement formé de CHIFFRES et

naire et de le reprendre plus tard là où vous l'aurez seraient automatiquement sauvegardées en cliquant

Les premiers résultats de l'enquête sont attendus au printemps 2025 et seront disponibles sur le site internet de l'IWEPS.

En espérant pouvoir compter sur votre précieuse collaboration et en vous remerciant par avance pour votre implication citoyenne, nous vous prions d'agréer, [TX_FST_NAMES_1] [TX_LST_NAMES], l'assurance de nos sentiments distingués.

Sébastien BRUNET
Administrateur général - Statisticien en chef

Route de Louvain-la-Neuve, 2 - B-5001 NAMUR (Belgrade)
<https://www.iweps.be> - 081 468 433

nous contacter par [courriel](mailto:isadf@iweps.be) ou par téléphone

consulter une FAQ dédiée à cette enquête et nous contacter par email isadf@iweps.be ou nous téléphoner si nous pouvons vous rappeler.

sonnaire traduit en [FALC](#) si vous en avez besoin, en



Route de Louvain-la-Neuve, 2 - B-5001 NAMUR (Belgrade)
<https://www.iweps.be> - 081 468 433

HOTLINE

Choix méthodologiques autour de l'enquête

Échantillonnage : L'enquête a touché **102 000 citoyens et citoyennes, âgés de 18 à 90 ans, des 252 communes francophones de Wallonie**

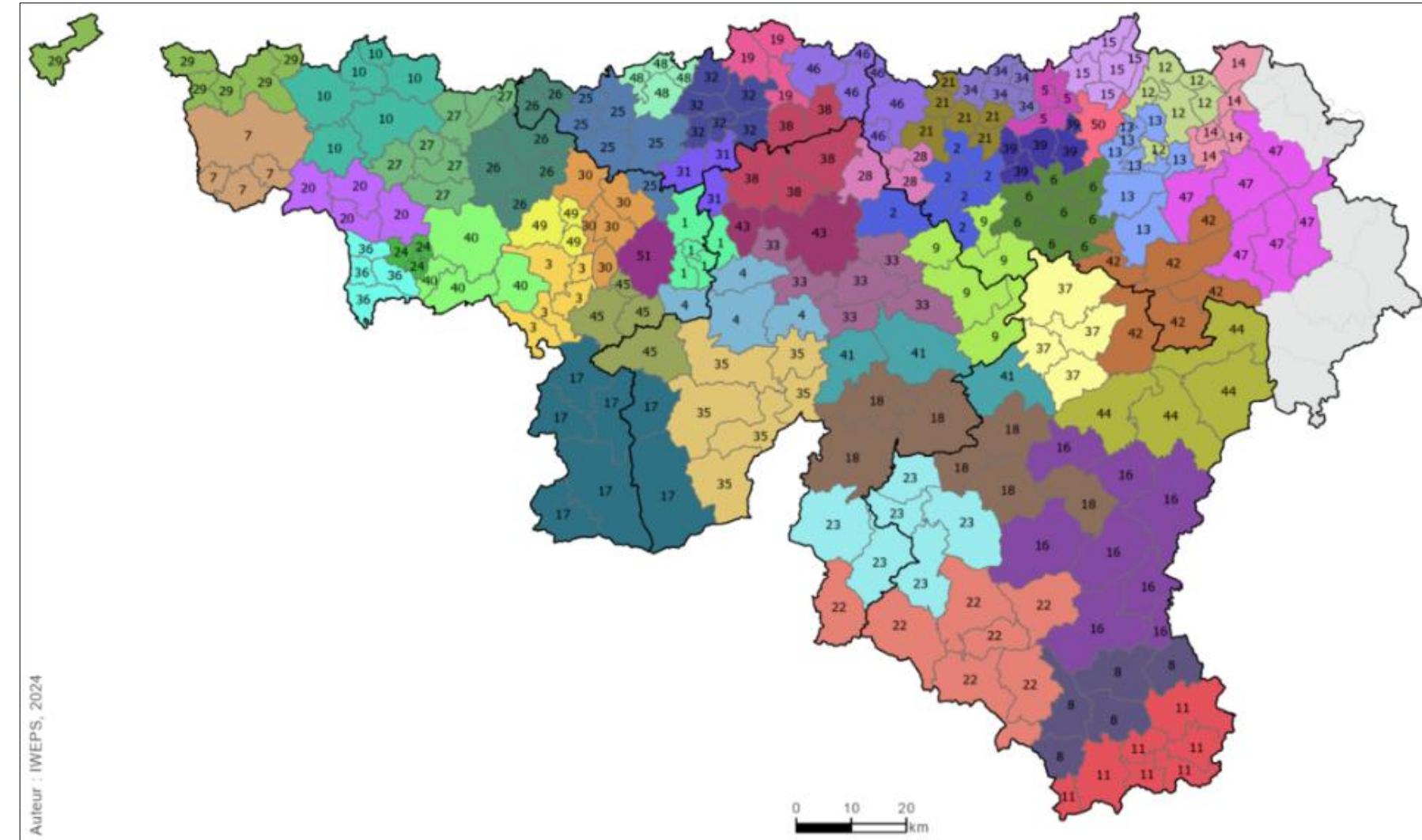
- Soit **2.000 individus tirés au sort dans le Registre national dans chacun des 51 clusters de communes** construits dans le cadre de l'enquête → algorithme de *clustering* hiérarchique, selon les profils ISADF 2018 et une contrainte de contigüité territoriale (exceptions : **Charleroi** et **Liège** forment leur propre cluster)
- 2 000 est un nombre suffisant pour espérer partout une **bonne représentativité statistique** (fonction des populations visées, d'une marge d'erreur de 5% et d'un taux de réponse *a priori* « raisonnable »)



Conséquence : les résultats de l'enquête, SEULS, seront représentatifs des 51 clusters, et non des 252 communes d'intérêt

Choix méthodologiques autour de l'enquête

Clusters de communes



Choix méthodologiques autour de l'enquête

Échantillonnage : 51 tirages aléatoires avec trois variables de **stratification (32 noeuds)**

- **Sexe**
- **Classe d'âge** (18-24 ans / 25-44 / 45-64 / 65-90)
- **Classe de revenu administratif disponible**

quartiles calculés au sein de chacun des *clusters*

sur-représentation des plus bas revenus

Deux modes de passation pour tenir compte des limitations liées à la fracture numérique

Choix entre un **questionnaire en ligne** (LimeSurvey) ou un **questionnaire papier** (créé dans OMR Manager) dès le courrier d'invitation, accompagné d'une enveloppe préaffranchie.

La mise à disposition du format papier dès le début (et non sur demande ou lors du rappel) a été un choix gagnant : **54,56%** des répondants ont choisi ce moyen (soit **13 142** questionnaires papier retournés et exploitables)

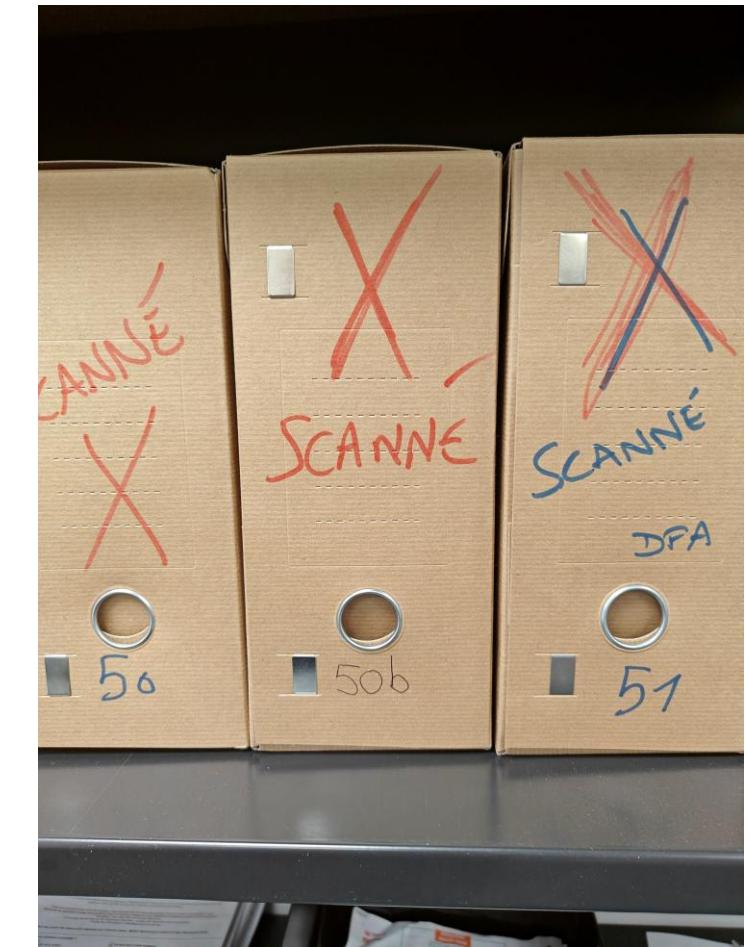
Respect du RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Utilisation constante d'un **pseudonyme unique**, séparation des tâches, seul l'imprimeur a eu accès aux identifiants directs (nom, prénom, adresse postale)

Choix méthodologiques autour de l'enquête

Questionnaires papier

- 28 heures consécutives d'impression (Snel Graphics), après calibrage
- Deux semaines et demie d'encodage manuel (décachetage, désagrafage, scan) et trois armoires remplies ☺



La collecte des données en chiffres

Taux de réponse net : 23,61%

Ce qui représente, après nettoyage, **24 087 questionnaires exploitables**
(13 142 sous format papier, 10 945 via l'interface web)

- **Cluster ayant le mieux répondu** : C38 (Éghezée, Gembloux, La Bruyère, Perwez, Ramillies) avec **28,35%**
- **Cluster ayant le moins bien répondu** : C24 (Boussu, Colfontaine, Quaregnon) avec **16,95%**

Traitement et pondération des données d'enquête

- 1) Nettoyage des questionnaires** : questionnaires vides, doublons, taux de compléction inférieur à 15%
- 2) Nettoyage des réponses** : correction des erreurs et des coches multiples non désirées dans les scans des questionnaires papier (pré-paramétré dans le volet web), petit nombre de règles locales de cohérence
- 3) Mise en commun web + papier** et préparation d'une routine « par *cluster* » (boucle)
- 4) Volet 1 de la pondération : traitement de la non-réponse totale (pour chaque cluster)**
 - Rendre les résultats de l'enquête plus représentatifs de la population cible, malgré les données manquantes
 - Corriger le biais de non-réponse en **augmentant le poids des profils qui ont peu répondu** (profils caractérisés par 13 variables potentielles telles que le sexe, l'âge, le revenu, la nationalité, le niveau d'étude, le type de ménage...)

5) **Volet 2 de la pondération : calage sur marge (*raking ratio*, pour chaque *cluster*)**

- Comme pour la grande majorité des enquêtes, le sous-échantillon des individus ayant accepté de répondre ne reflète pas parfaitement l'ensemble des individus tirés au sort, et *a fortiori* pas non plus la population wallonne dans chaque *cluster*
- **Gagner en pouvoir de généralisation** en faisant converger les profils vers les distributions réelles de quelques variables standard (sexe, classe d'âge, classe de revenu)

6) **Obtention des poids finaux (volet 1 + volet 2)**

Si le répondant fait partie d'un profil courant et/ou qui a bien répondu à l'enquête, son poids sera contenu.

Si, au contraire, il fait partie d'un profil rare et/ou qui a peu répondu à l'enquête, son poids sera ajusté à la hausse.

Après calculs, tests, priorisation et sélection des indicateurs finaux, **l'ISADF 2025**,
c'est finalement 148 indicateurs qui mesurent l'accès effectif à 13 droits fondamentaux.

C'est la réunion de :

- **103** indicateurs inédits directement issus des réponses au questionnaire d'enquête
(significativité = clusters, ce qui signifie que toutes les communes appartenant à un même *cluster* se voient attribuer une même valeur pour ces indicateurs)
- **32** indicateurs issus de sources administratives diverses (significativité = communes)
- **13** indicateurs calculés par l'IWEPS avec des outils géomatiques (significativité = communes)

Une phase de **normalisation** est nécessaire pour donner une échelle commune à tous les indicateurs (car il y a des pourcentages, des scores, des effectifs), puis pour agréger les indicateurs selon une **structure pyramidale**.

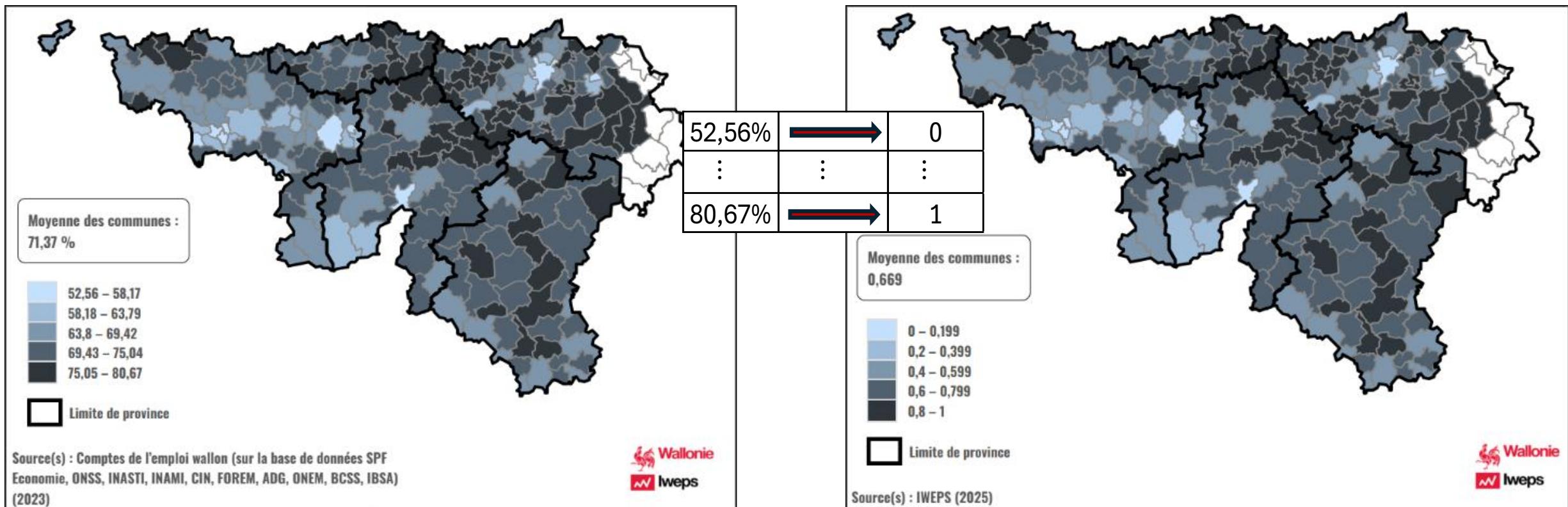
Normalisation et agrégation des différentes sources de données

Normalisation Min-Max

$$\text{Indicateur simple}_{ix} = \frac{\text{valeur observée}_{ix} - \text{valeur minimum}_i}{\text{valeur maximum}_i - \text{valeur minimum}_i}$$

Pour les indicateurs qui « vont dans le sens d'un accès effectif au droit »

Exemple : le **taux d'emploi des 20-64 ans**

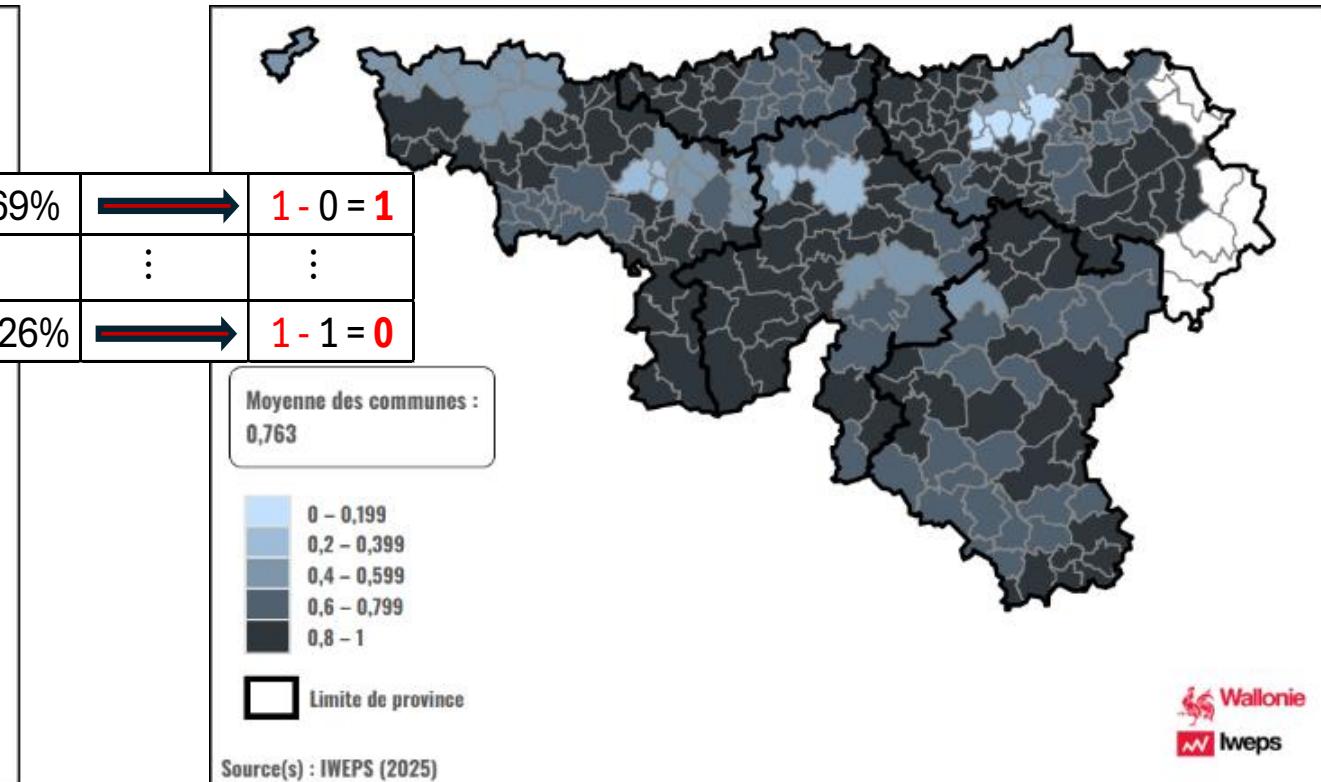
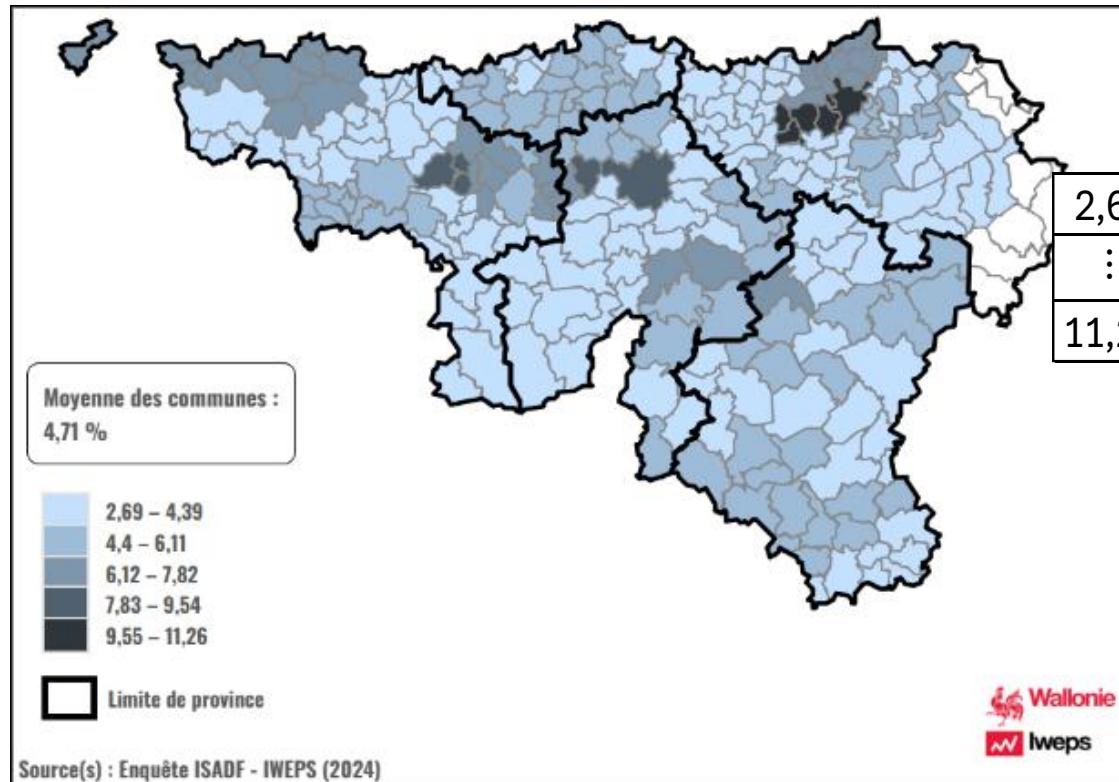


Normalisation et agrégation des différentes sources de données

Complément : 1 – (Normalisation Min-Max)

Pour les indicateurs qui « NE vont PAS dans le sens d'un accès effectif au droit ».

Exemple : le **% des personnes interrogées qui déclarent avoir des difficultés à payer leur loyer**



Base de la pyramide : les 148 indicateurs (soit bruts, soit normalisés entre 0 et 1)

Niveau intermédiaire : 13 indices de droit (Logement, Santé, Travail, Mobilité, Alimentation...)



Obtenus par moyenne non-pondérée des indicateurs normalisés qui composent le droit

REMARQUE : la moyenne permet de ramener les chiffres au niveau strictement communal

+ Normalisation Min-Max pour proposer ces 13 indices entre 0 (compris) et 1 (compris)

Sommet de la pyramide : l'ISADF global

Obtenu par moyenne non-pondérée des 13 indices de droit

+ Normalisation Min-Max pour proposer un ISADF global entre 0 (compris) et 1 (compris)

Point d'interprétation des résultats dès lors qu'un élément est normalisé

« 0 » n'est jamais synonyme de « néant », de « catastrophe absolue » ou « d'accès pour personne au droit » ; il reflète simplement la situation la moins favorable.

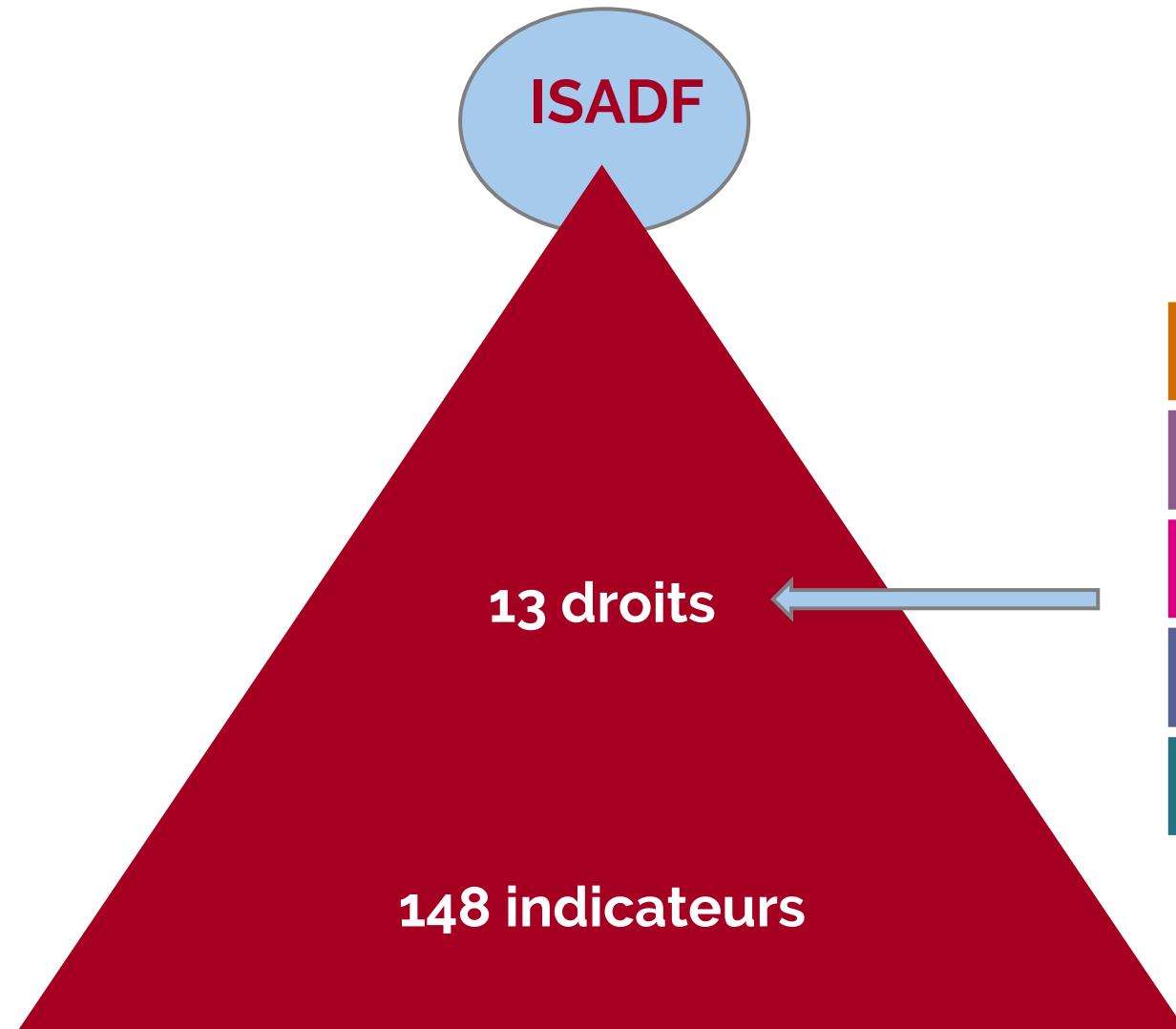
« 1 » n'est jamais synonyme de « paradis », de « perfection » ou « d'accès pour tout le monde au droit » ; il reflète simplement la situation la plus favorable.



QUELS PRINCIPAUX RÉSULTATS ?

Isabelle REGINSTER

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



Revenu	Alimentation	Santé
Sécurité sociale	Éducation	Numérique
Logement	Environnement	Mobilité
Travail	Vie privée	Citoyenneté
Epanouissement		

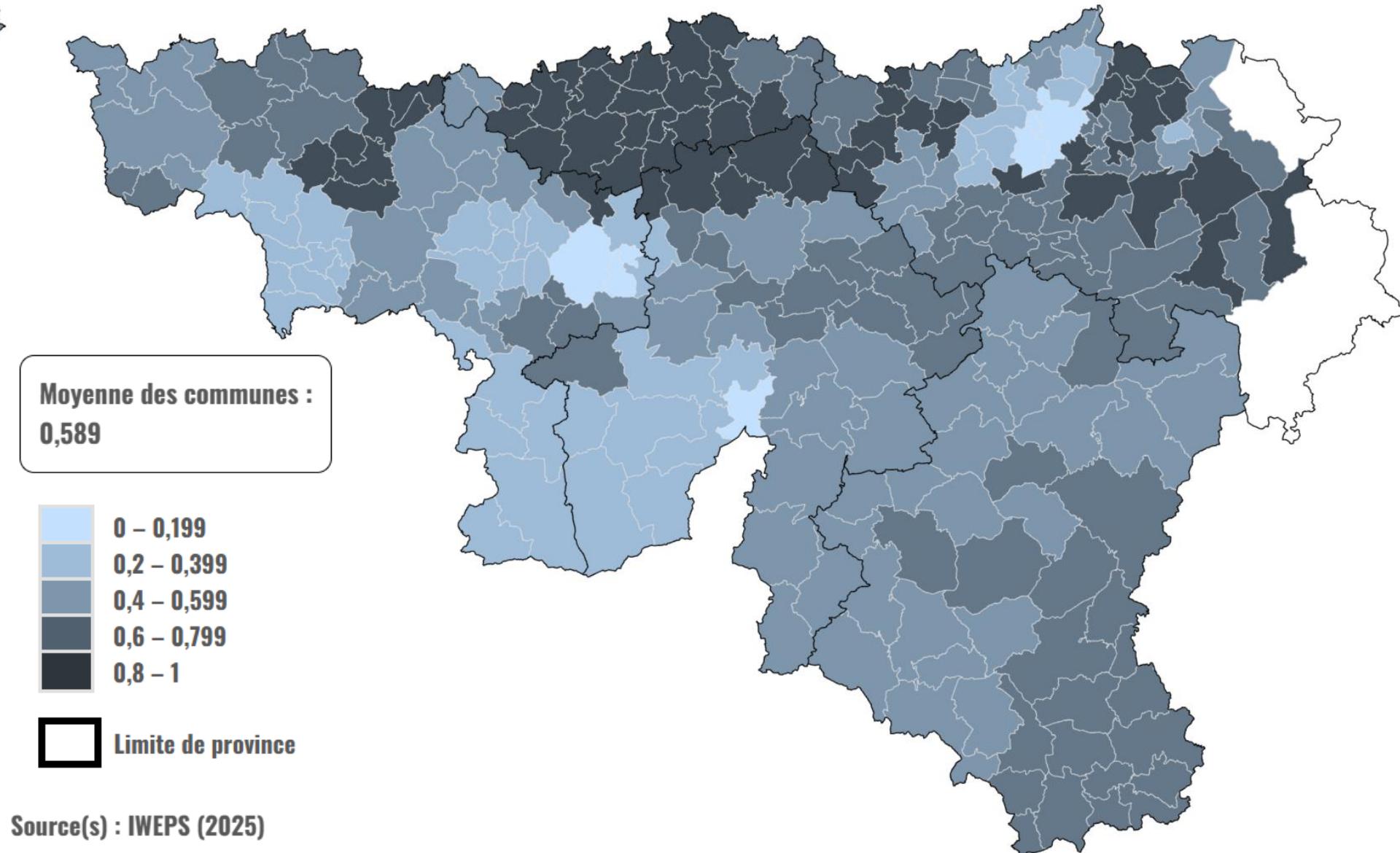
L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025

ISADF

13 droits

des valeurs faibles =
difficultés dans l'accès
aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.



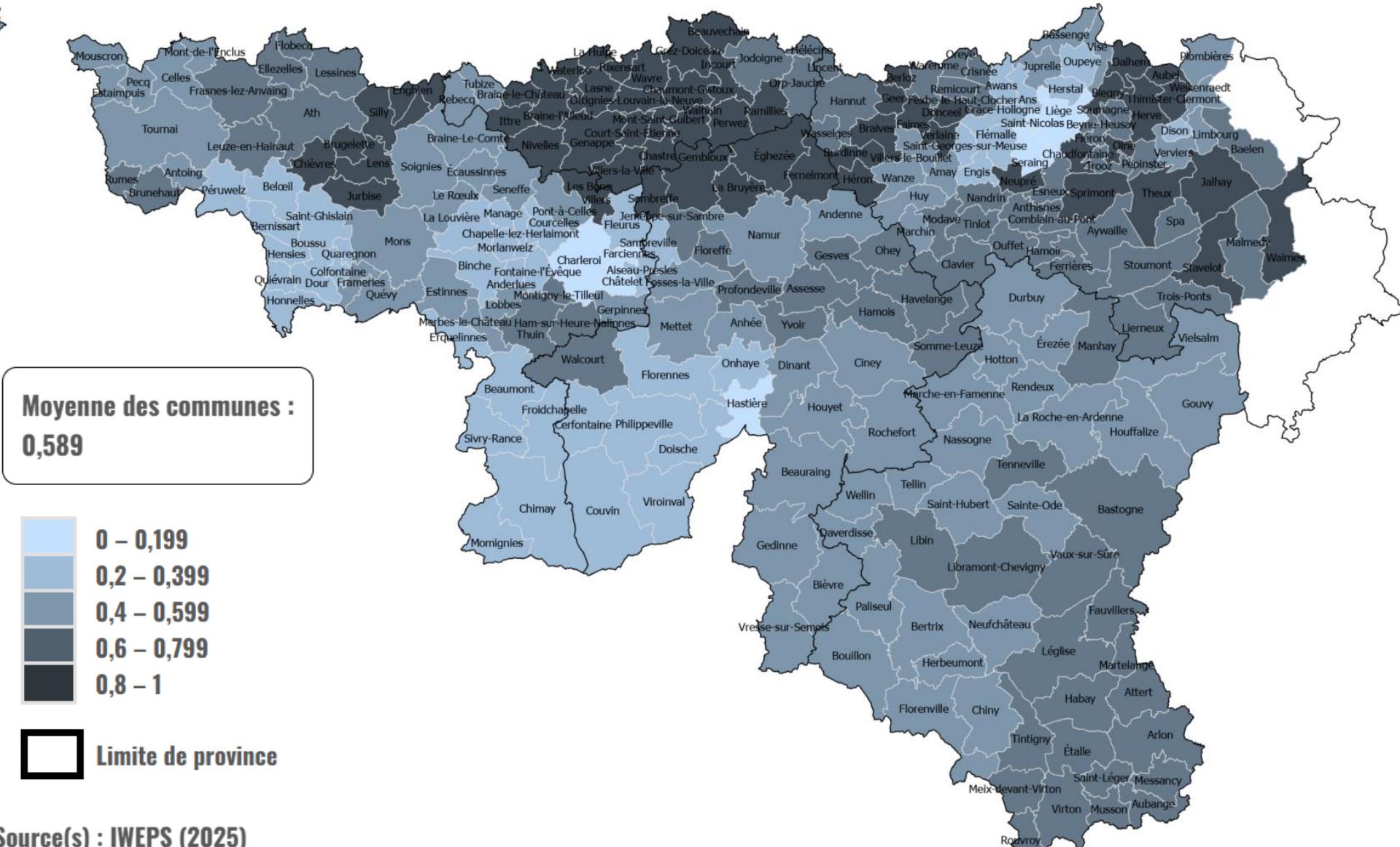
L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025

ISADF

13 droits

des valeurs faibles =
difficultés dans
l'accès aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.



Source(s) : IWEPS (2025)

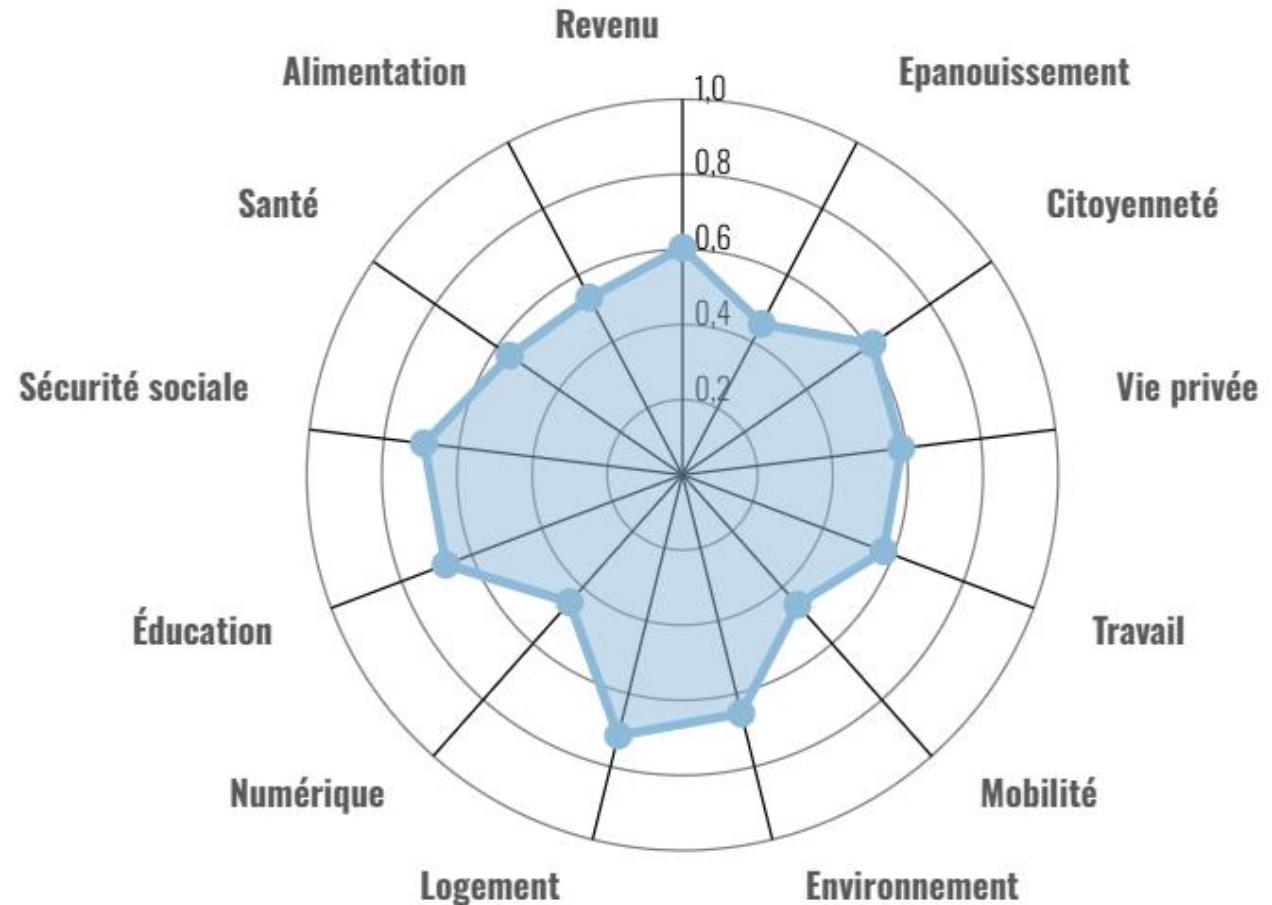
ISADF 2025 : des résultats sous forme de graphiques « radars »

ISADF

13 droits

des valeurs faibles =
difficultés dans
l'accès aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.



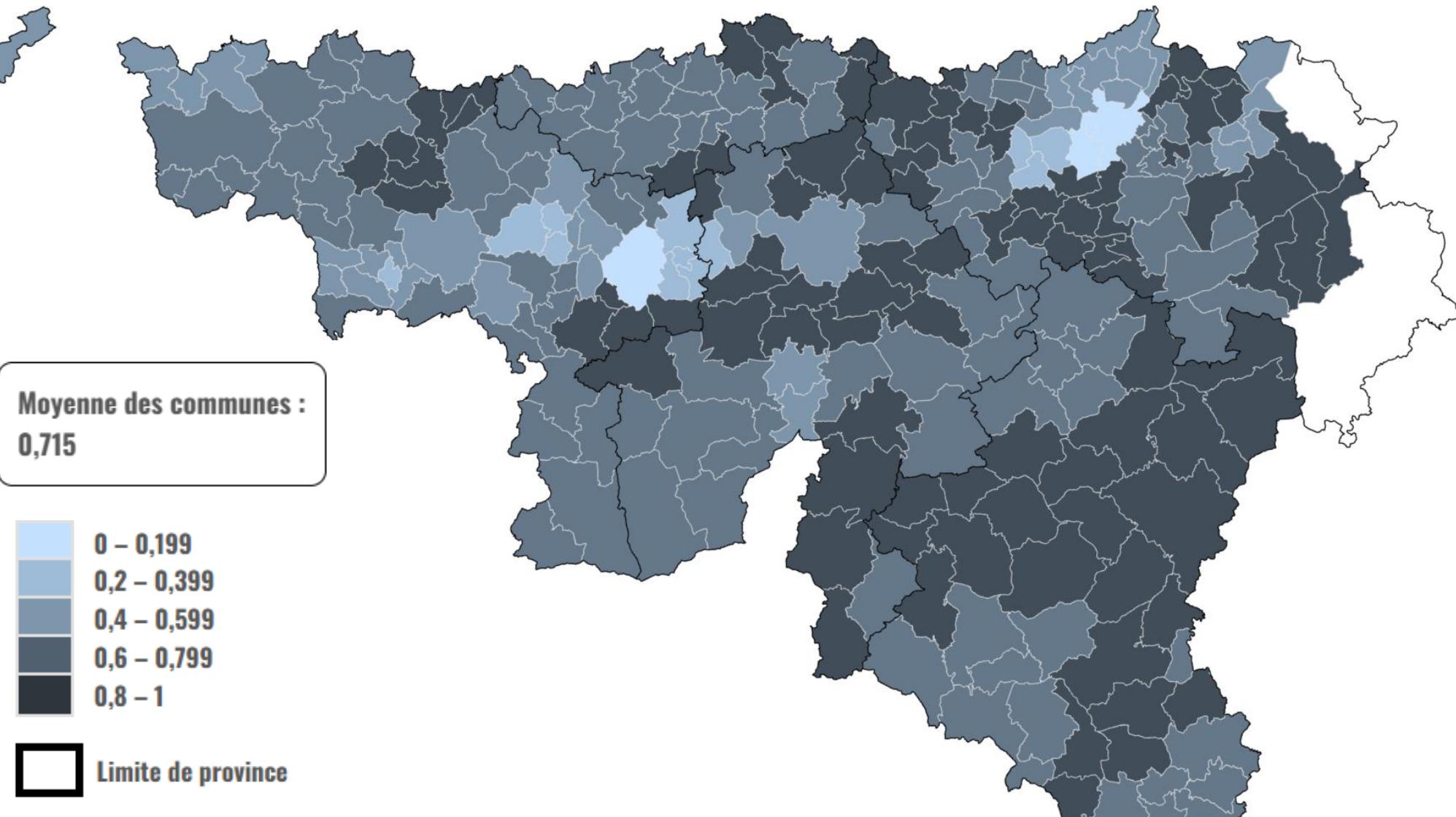
Moyenne des communes Wallonie

ISADF 2025 : des résultats sous forme de cartes par droit

**Droit à un
logement décent
et adapté, à
l'énergie et à l'eau**

des valeurs faibles =
difficultés dans
l'accès aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.

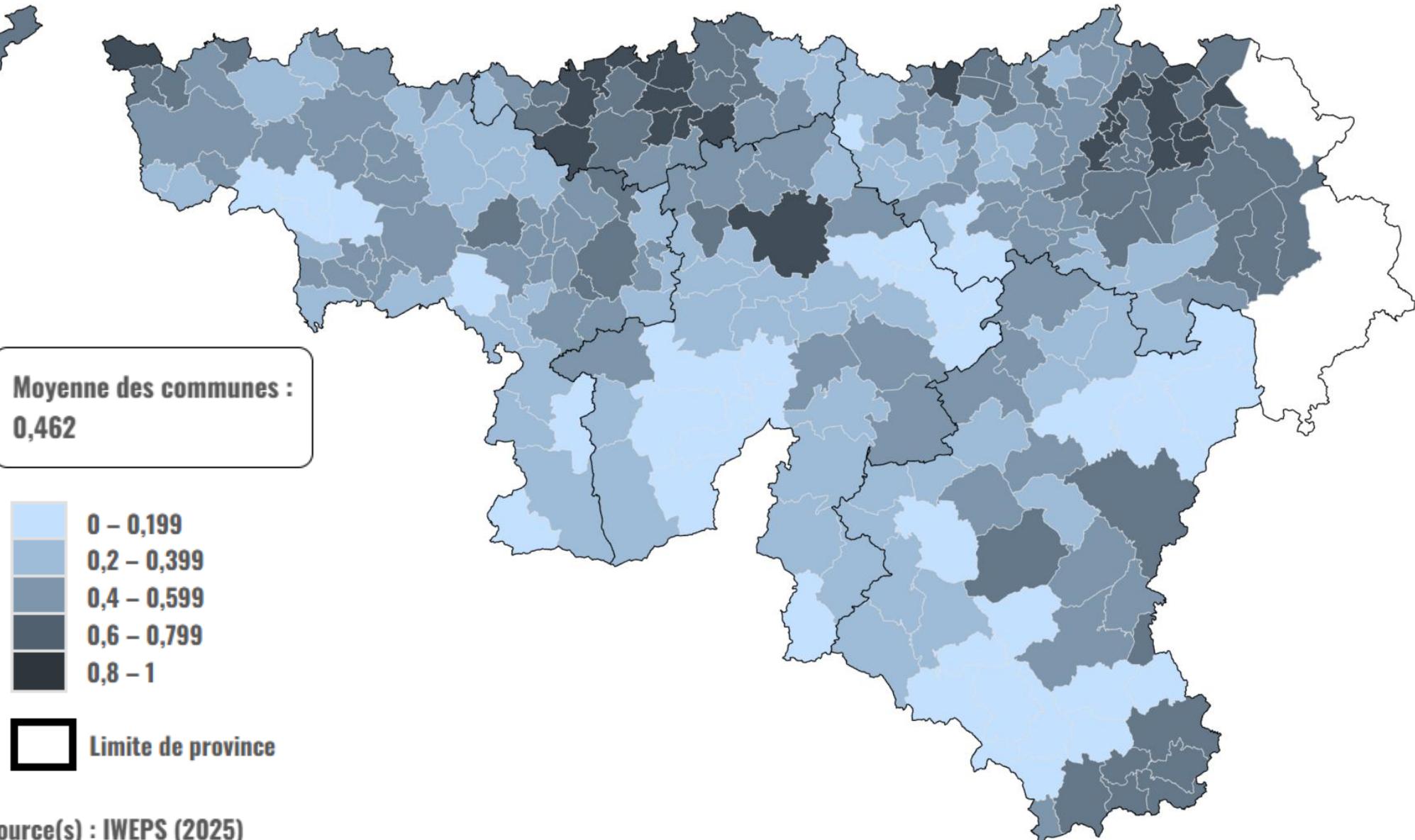


ISADF 2025 : des résultats sous forme de cartes par droit

Droit à la mobilité

des valeurs faibles = difficultés dans l'accès aux droits fondamentaux,

des valeurs élevées = manifestation d'un accès effectif plus favorable.

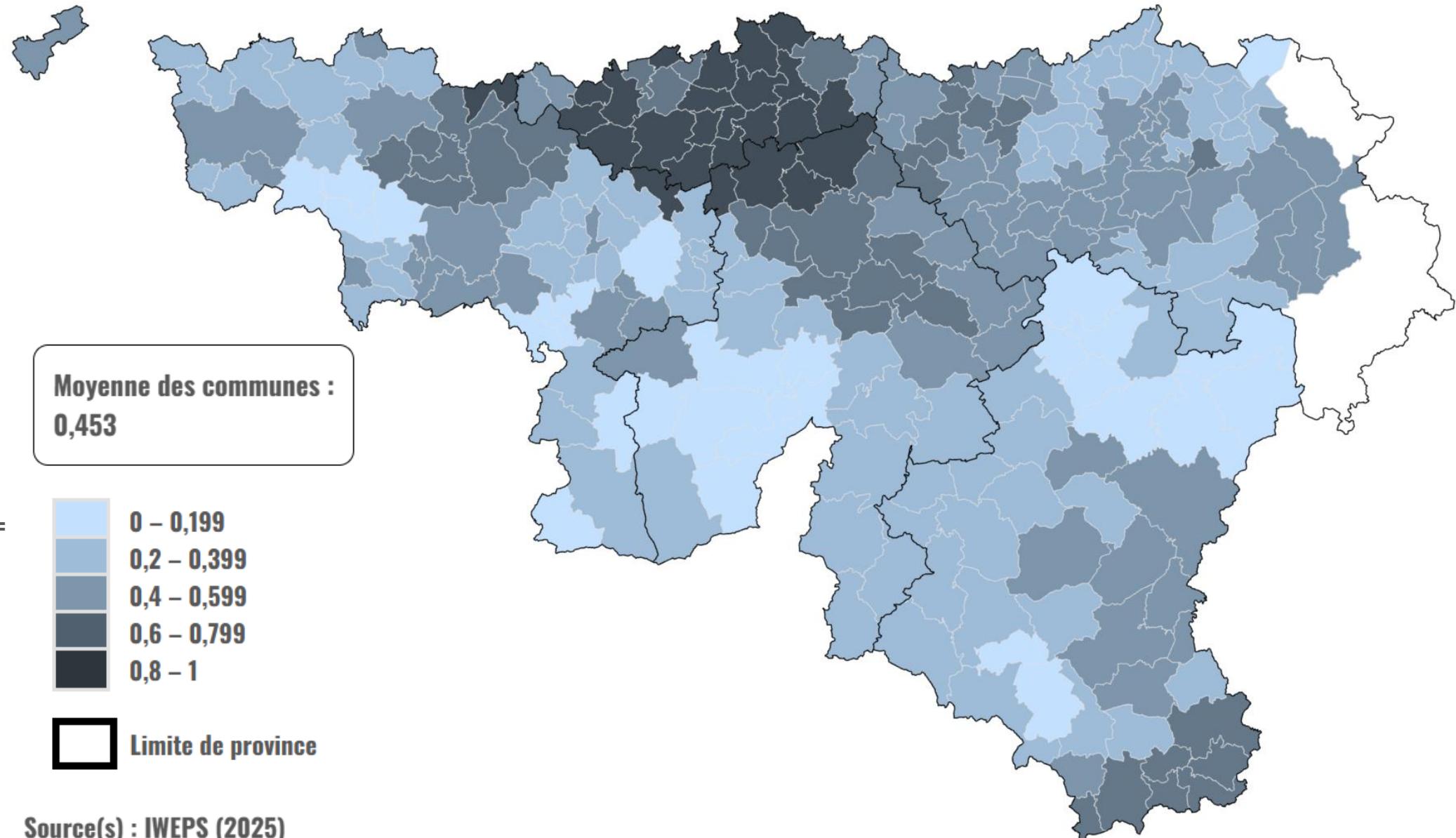


ISADF 2025 : des résultats sous forme de cartes par droit

Droit information et usage du numérique

des valeurs faibles =
difficultés dans
l'accès aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.

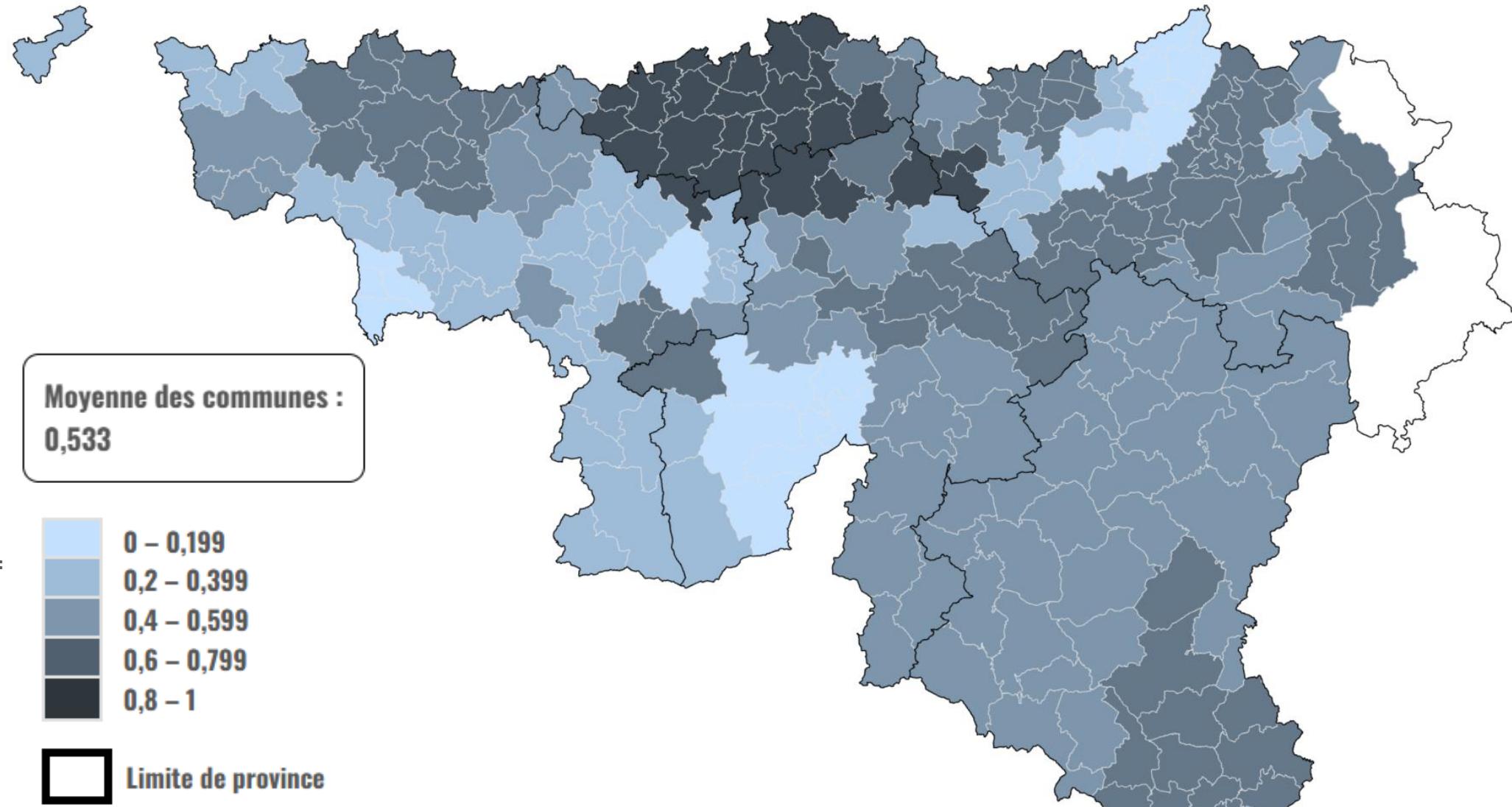


ISADF 2025 : des résultats sous forme de cartes par droit

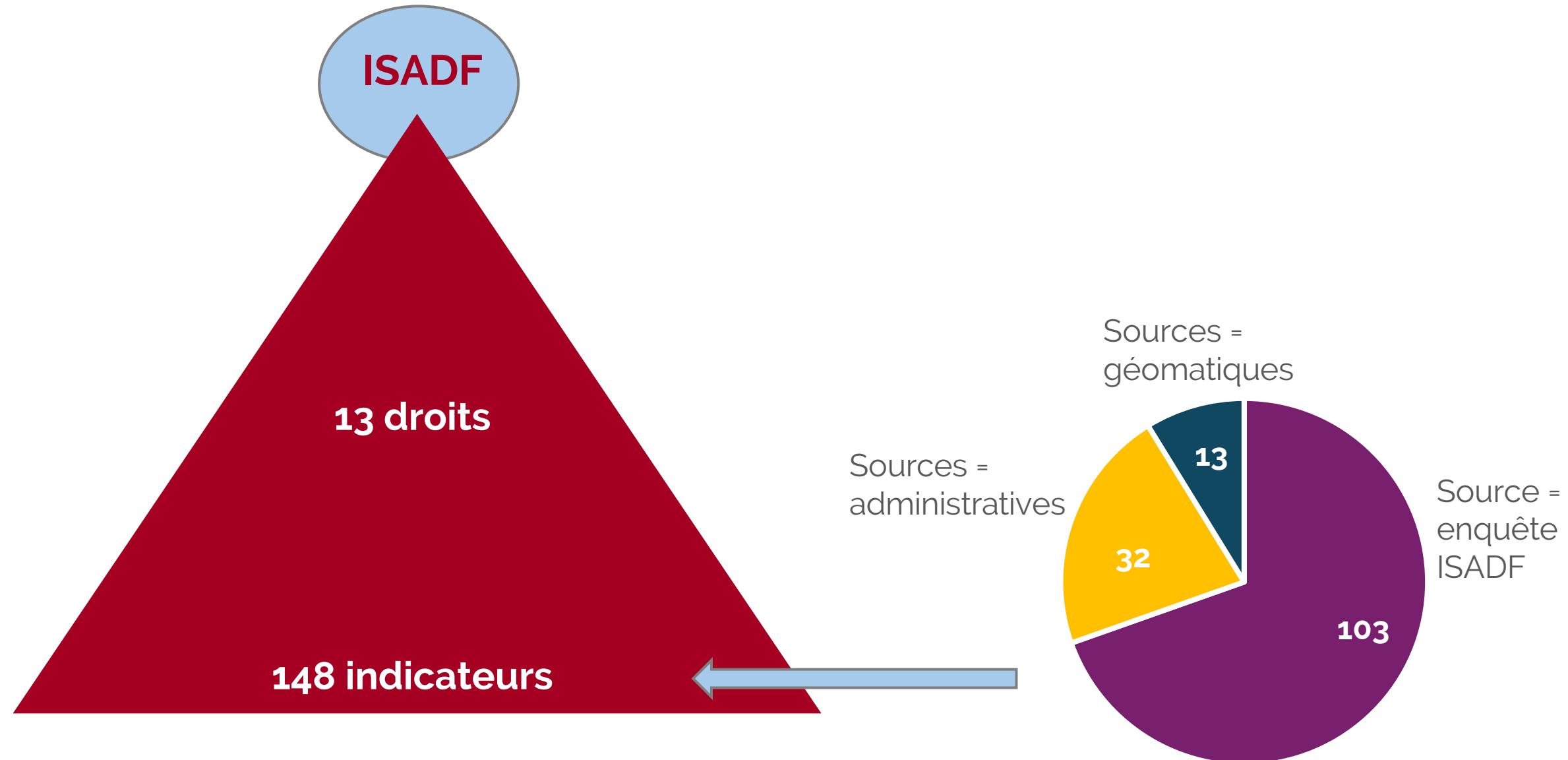
Droit à l'alimentation

des valeurs faibles =
difficultés dans
l'accès aux droits
fondamentaux,

des valeurs élevées =
manifestation d'un
accès effectif plus
favorable.



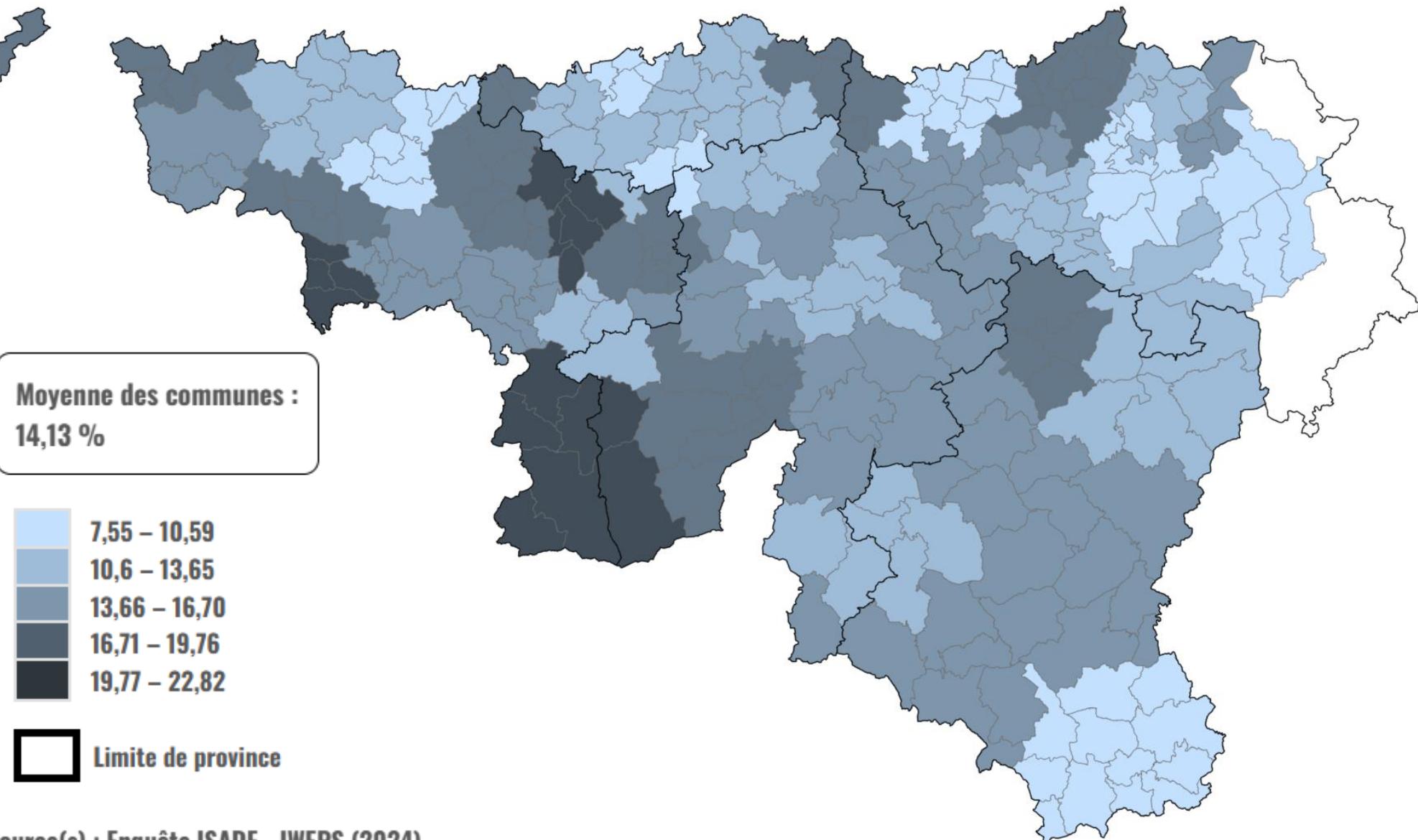
L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



ISADF 2025 : des résultats sous forme de cartes par indicateur

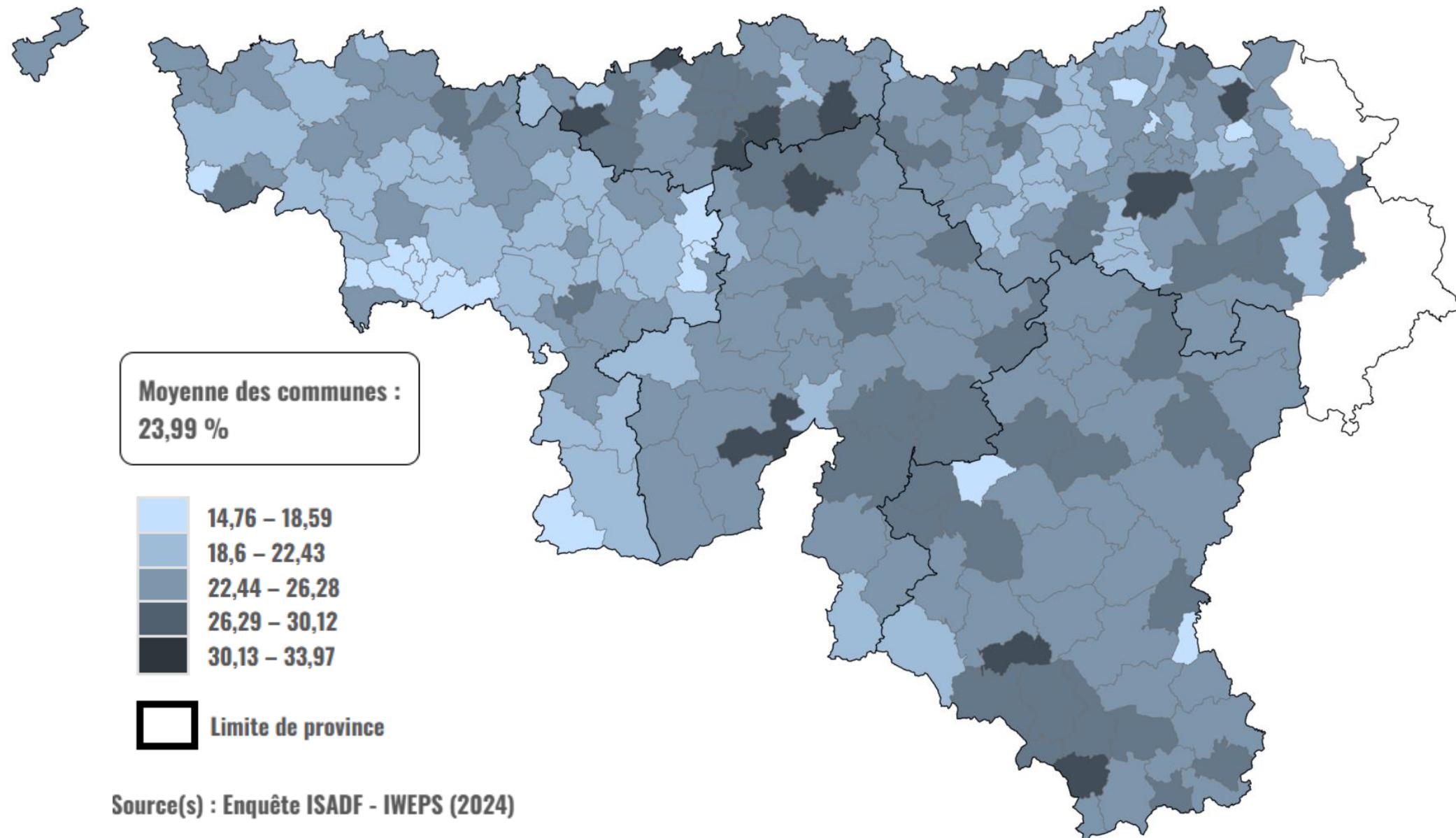
Un des 148 indicateurs

% des femmes interrogées qui déclarent avoir dû se priver de manger à leur faim pour leur(s) enfant(s) ou un/des membre(s) de leur famille



Citoyenneté

Taux de participation à l'enquête ISADF



Santé

**% de non-recours
au dentiste chez
les enfants de 5 à
14 ans**

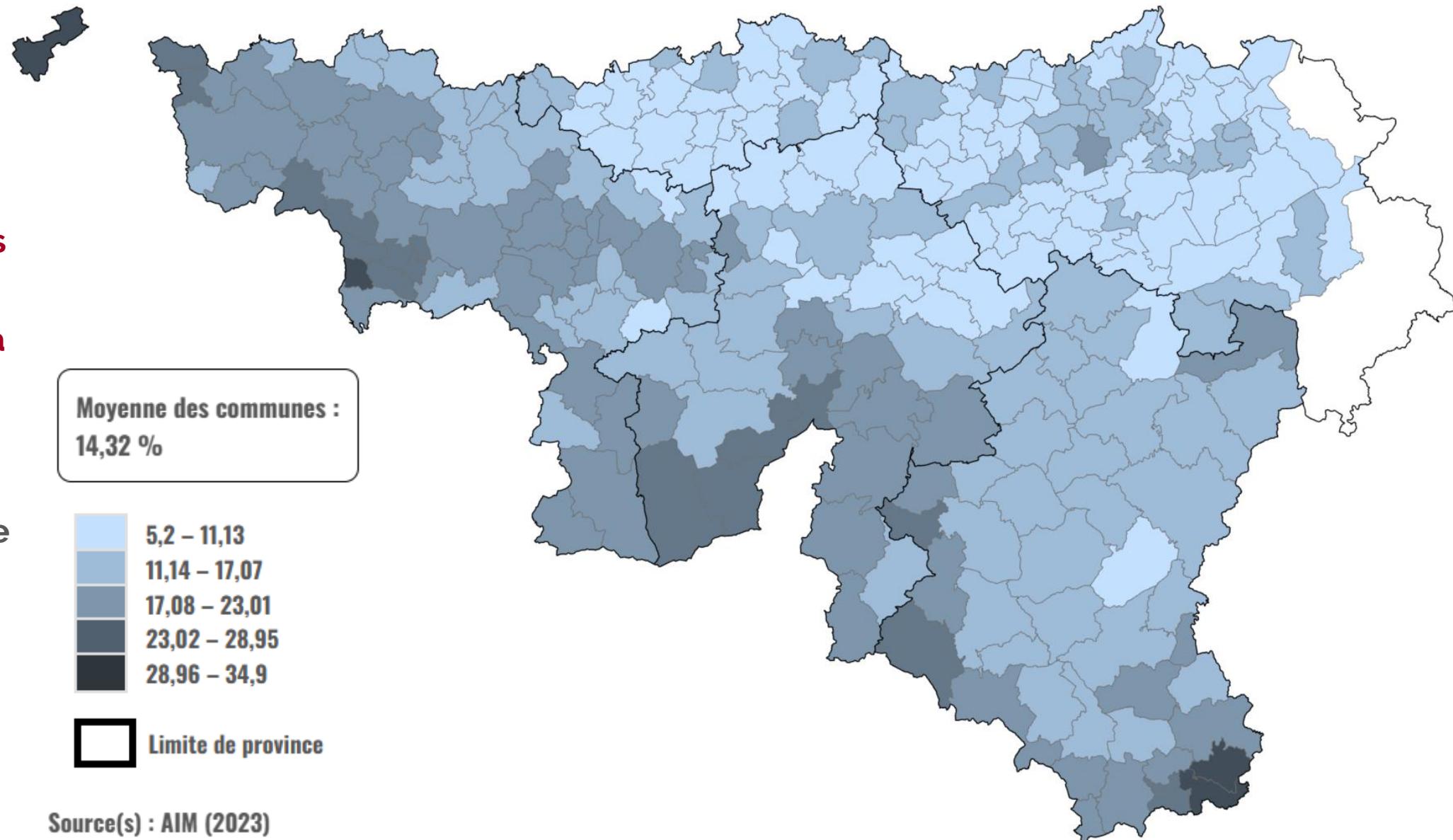
Moyenne des communes :
14,32 %

Indicateur issu de
source
administrative

5,2 – 11,13
11,14 – 17,07
17,08 – 23,01
23,02 – 28,95
28,96 – 34,9

 Limite de province

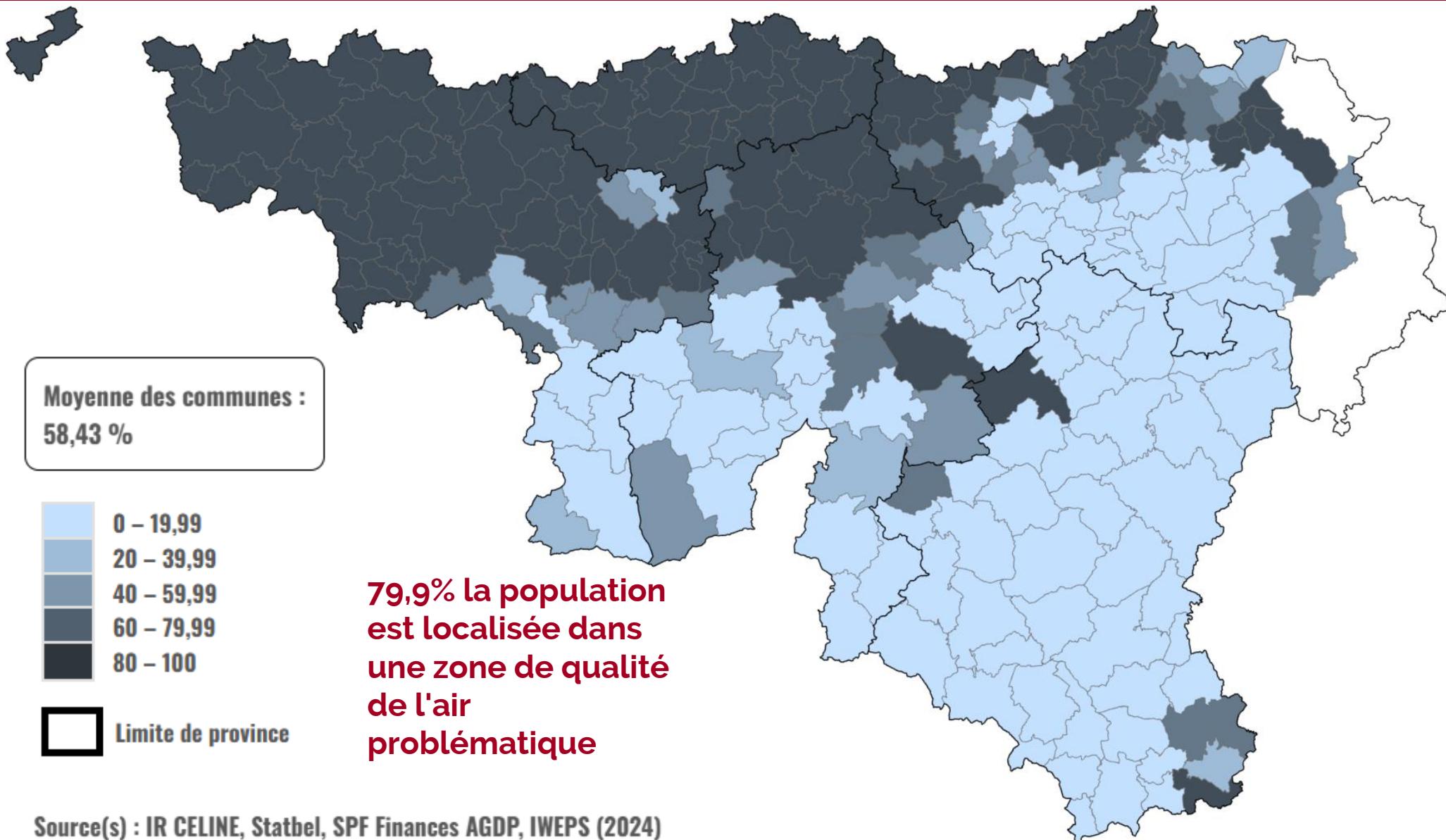
Source(s) : AIM (2023)



Environnement

% de la population localisée dans une zone de qualité de l'air problématique (selon échelle BelAQI)

Indicateur construit avec les outils géomatiques



L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



Selon les résultats de l'enquête ISADF 2024



- Dans les communes les plus défavorisées, **1 personne sur 4 vit dans un ménage en situation de privation matérielle et sociale sévère (*)**.
1 personne sur 10 est concernée dans les communes les plus favorisées.

(*) situation de privation matérielle et sociale sévère : 4 privations matérielles et/ou sociales déclarées (sur 10)

- En moyenne, **32,5% des personnes interrogées se déclarent en difficulté pour boucler leur budget** :

Pour les hommes interrogés : 29,5 %

Pour les femmes interrogées : 34,4%

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



Selon les résultats de l'enquête ISADF 2024



- **Les pourcentages des personnes interrogées qui déclarent avoir des difficultés à calculer varient de 2,3 à 10,6 % d'une commune à l'autre. Pour 13 communes, les pourcentages dépassent 7 %.**

Pour les hommes interrogés : 3,6%

Pour les femmes interrogées : 6,3%

- Selon les résultats de l'enquête ISADF 2024, les pourcentages des personnes interrogées qui déclarent **suivre un enseignement "diplômant" dans les 12 derniers mois** varient de 9,0 à 20,8%. Dans 69 communes, les pourcentages dépassent 15%.

L'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2025



Selon les résultats de l'enquête ISADF 2024



- En moyenne, **1 personne sur 2** âgées de **18 à 64 ans** déclare avoir des difficultés à trouver un équilibre entre leur travail et leurs activités familiales et privées. Ce pourcentage varie de **34,5%** à **62,8%** selon les communes.

Pour les hommes interrogés : **46,3%**

Pour les femmes interrogées : **51,2%**



- En moyenne, environ **1 personne sur 7** déclarent ne pas pouvoir participer régulièrement à des activités culturelles, sportives ou de loisirs pour des raisons financières. Ce pourcentage varie de **9,63%** à **22,62%** selon les communes.

Pour les hommes interrogés : **12,0%**

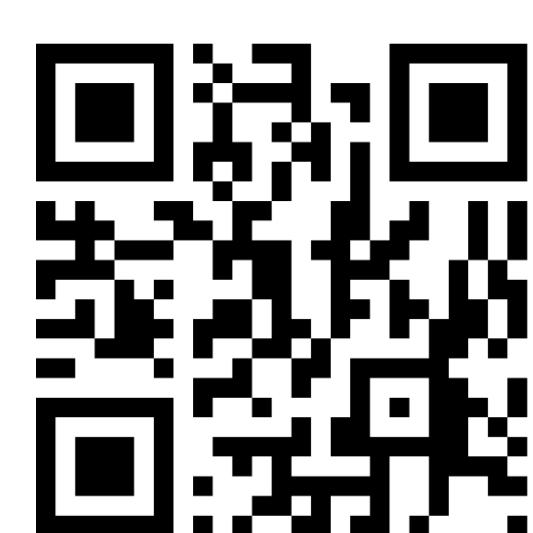
Pour les femmes interrogées : **17,4%**



DÉMONSTRATION DU SITE WEB :

<https://isadf.iweps.be/>

POUR TOUTES VOS QUESTIONS :





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

